

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 septembre 2013

---

SIMPLIFICATION DES RELATIONS ENTRE L'ADMINISTRATION ET LES CITOYENS - (N° 1276)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL28

présenté par  
M. Fourage, rapporteur

-----

### ARTICLE 1ER A

A l'alinéa 23, après le mot : « vaut », insérer les mots : « décision d' »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.